

Programme Maladies psychiques et vie sociale des personnes adultes

Quelques chiffres

Source : Enquête 2004 Santé mentale en population générale : images et réalités (CCOMS) auprès d'une population de 36 000 personnes âgées de + de 18 ans

- **2,8% de la population de France métropolitaine présente des troubles d'allures psychotiques, en majorité des hommes** (perte de contact avec la réalité, désorganisation de la personnalité, transformation délirante de la réalité).
- **11% des personnes interrogées ont été repérées comme ayant connu un épisode dépressif dans les 15 jours précédant l'enquête.**
- **Une personne au chômage présente deux fois plus de risque d'avoir connu un épisode dépressif qu'une personne mariée (quelle que soit la catégorie socio-professionnelle).**
- **Les troubles psychiques sont la 2^{ème} cause d'arrêt de travail – le suicide est la 3^{ème} cause de mortalité.**

Equipe

- Responsable du programme :
Karine POUCHAIN-GREPINET
- Assistante :
Laurence JAWORSKI
Tél. : 01 44 21 31 28
Courriel : maladiespsychiques@fdf.org
- Secrétaire :
Jessica RUDENT
- Bénévoles Ile-de-France :
Isabelle BARDET

Historique

- 2004 : lancement du programme « Maladies psychiques et vie sociale des personnes adultes »
- 2006-2007 : redéfinition des axes du programme « Maladies psychiques et vie sociale des personnes adultes »
- 159 projets soutenus depuis 2004 pour un montant total de plus d'1,8 M€

Budget

Budget 2009 = 526 000 €

Programme 2009

D'après l'enquête « Santé mentale en population générale : images et réalités » réalisée entre 1999 et 2003, près de 3% de la population française présente des troubles psychotiques. Pour 1% d'entre eux au moins, il s'agit de troubles graves (psychoses, schizophrénies...), avec un retentissement majeur sur leur vie affective, sociale et professionnelle. Les ruptures des liens sociaux et familiaux, l'accroissement des rythmes et les exigences de performance, notamment dans l'environnement professionnel, la précarisation aggravent cet état de fait et sont autant de facteurs qui contribuent à la détérioration de la santé mentale d'une partie grandissante de la population. Le recours aux soins et le nombre d'hospitalisations sous contrainte ont en effet augmenté au cours de la dernière décennie.

La politique de santé mentale a cependant connu des évolutions importantes ces dernières années : reconnaissance du handicap psychique, politique d'investissements hospitaliers en psychiatrie, renforcement de la formation et tutorat des infirmiers, mise en place d'équipes mobiles de psychiatrie de secteur en direction des personnes en situation de précarité, naissance des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), création de nouveaux services d'accompagnement à la personne (SAMSAH)...

Malgré ces évolutions positives, les besoins des personnes souffrant de troubles psychiques sont toujours insuffisamment couverts, en particulier en matière d'hébergement adapté et de (ré)insertion dans la vie professionnelle. En effet, les malades vivent hors les murs de l'hôpital. Des initiatives diverses de prise en charge et d'accompagnement dans la cité émergent. Elles émanent des acteurs du champ social ou des professionnels de santé. Mais trop souvent encore, ces projets ne relient pas suffisamment les intervenants sanitaires et sociaux - condition indispensable à la mise en place d'une prise en charge globale et cohérente des usagers.

Soucieuse de faire évoluer les pratiques et les représentations, la Fondation de France souhaite à travers ce programme :

- susciter un décloisonnement des secteurs en encourageant un travail concerté entre le médical, le social et le médico-social, qui associe également les usagers eux-mêmes et les familles concernées ;
- contribuer à faire évoluer les représentations vis à vis de la maladie psychique pour favoriser une meilleure insertion des personnes dans la cité.

Appel à projets

L'appel à projets du programme ainsi que le dossier de demande de subvention peuvent être téléchargés sur notre site Internet www.fondationdefrance.org / trouvez un financement / domaine santé.